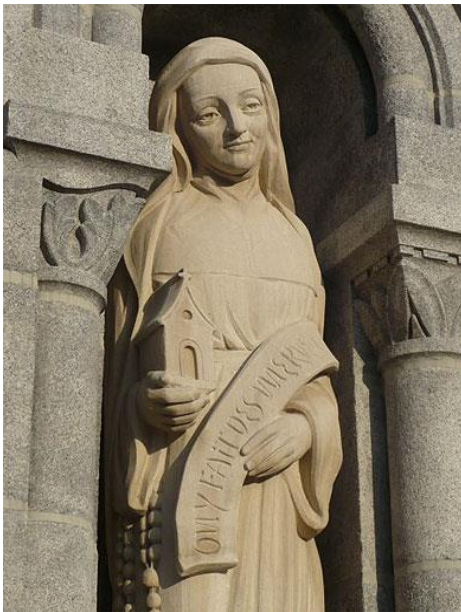


Marie de l'Incarnation vit le Mystère Pascal au Canada

A la veille de son départ pour le Canada, les grandes expériences et révélations mystiques de Marie sont presque terminées. Dieu l'a préparée à entrer dans le mystère de son Fils, mort et ressuscité pour sauver tous les hommes. Marie sera appelée à y contribuer à ses dépens. Elle nous rejoindra d'autant plus dans les aléas de la vie courante, nous montrant avec simplicité son chemin d'union à Jésus-Christ en toute circonstance.

La préparation



A deux reprises, Dieu lui fit prévoir un long chemin de croix. Généreusement, Marie accepta ces messages prémonitoires, car l'important pour elle était d'accomplir la volonté de Celui qui l'avait comblée de tant de grâces. *Quelque temps auparavant, j'avais pâti une occupation imaginaire. Il me sembla que j'étais en une rue ou ville toute neuve, en laquelle il y avait un bâtiment d'une merveilleuse grandeur. Tout ce que je pus découvrir à mes yeux était que ce bâtiment était tout construit, en lieu de pierres, de personnes crucifiées. Les uns ne l'étaient qu'à mis-jambes, les autres un peu plus haut, les autres à mi-corps, les autres en tout le corps, et chacun avait une croix qu'ils tenaient selon qu'ils étaient crucifiés. Mais il n'y avait que ceux qui étaient crucifiés par tout le corps qui la tinsent de bonne grâce. Je trouvais cela si beau et si*

ravissant que je n'en pouvais ôter ma vue. Cela, depuis ce temps-là, a toujours fait une grande impression sur mon esprit et m'a donné un grand amour de la croix.

Sa grande croix venait à nouveau de la séparation d'avec son fils et de l'incertitude par rapport à son avenir. Nous sommes renseignés sur les agissements de la sœur de Marie par la biographie écrite par son fils, Dom Claude Martin. Claude Guyart, veuve en 1633 de Paul Buisson, s'était remariée l'année suivante avec Antoine Laguiole. A l'entrée de Marie chez les Ursulines, *cette sœur créa de son propre mouvement une petite pension à son fils sur tous ses biens, en reconnaissance des bons services qu'elle (Marie) avait rendus à sa maison. Quand sa sœur... eut appris cette nouvelle (du départ au Canada), elle en conçut une affliction qui n'est pas imaginable et il ne se peut dire combien elle fit remuer de ressorts pour la retenir... Tous ses efforts étant inutiles, elle la prit par ce qu'elle avait de plus tendre, lui représentant qu'elle avait un fils, que ce fils serait abandonné de tout le monde quand on ne la verrait plus ; qu'elle-même l'abandonnerait la première, et que, dès le moment qu'elle serait sortie, elle ne voulait plus le voir ni entendre parler de lui... Afin de lui persuader qu'elle lui avait parlé tout de bon, et que c'était à cette heure que son fils allait demeurer sans recours et sans appui, elle la fut trouver avec un notaire pour révoquer cette pension en sa présence.* (Vie, p. 374).

Cette attitude inimaginable de la part de sa sœur Claude, incitée probablement par son second mari, n'ébranla pas Marie de l'Incarnation, qui, à nouveau, abandonna son fils totalement à la Providence. Cependant, elle porta toute sa vie la souffrance de cet abandon. Voici ce qu'elle lui écrivit en 1647 : *En effet, vous avez sujet en quelque façon de vous plaindre de moi de ce que je vous ai quitté. Et moi je me plaindrais volontiers, s'il m'était permis, de Celui qui est venu « apporter un glaive sur la terre », qui y fait de si étranges divisions... Pour vous retenir, j'ai combattu plus de douze ans... Enfin il a fallu céder à la force de l'amour divin et souffrir ce coup de division plus sensible que je puis vous le dire ; mais cela n'a pas empêché que je ne me sois estimée une infinité de fois la plus cruelle de toutes les mères. Je vous en demande pardon, mon très cher fils, car je suis cause que vous avez souffert beaucoup d'affliction ; mais consolons-nous en ce que la vie est courte, et que nous aurons, par la miséricorde de Celui qui nous a ainsi séparés en ce monde, une éternité entière pour nous voir et pour nous conjurer en Lui.* (Jamet IV, pp. 144-147).

Peu avant son départ de France, le Seigneur lui envoya de nouveau une invitation à Le suivre au Canada sur une voix de croix très douloureuses : *Il m'arriva une chose qui me dura trois jours, avant mon départ. Notre-Seigneur occupa fortement mon esprit durant ces trois jours, en sorte qu'à peine pouvais-je jour et nuit, ni dormir ni manger, ni faire aucune fonction de mon esprit, tant il était abstrait et aliéné de tout. J'eus une vue de ce qui devait m'arriver au Canada. Je vis des croix sans fin, un abandon intérieur de la part de Dieu et des créatures en un point très crucifiant, que j'allais entrer en une vie cachée et inconnue. Il m'était avis que la Majesté de Dieu me disait, par une insinuante pénétration : « Allez, il faut que vous me serviez maintenant à vos dépens ; allez me rendre des preuves de la fidélité que vous me devez par la correspondance fidèle aux grandes grâces que je vous ai faites ». Je ne puis dire l'effroi qu'eut mon esprit et tout ma nature en cette vue. Toutefois, je satisfis en moi-même une si grande générosité pour faire et souffrir tout ce qu'il plairait à la divine Majesté.... Je me trouvais comme une personne seule, qui expérimentait déjà la solitude d'esprit que je devais souffrir dans le dessein que Dieu avait sur moi. Dans cette solitude, je me trouvais insensible en quittant toutes mes sœurs, parents et amis, et enfin toute la France* (p. 49).

Avant de s'embarquer, Marie fit une longue prière devant le Saint Sacrement, où elle s'offrit tout entière à la Volonté du Père, comme le Christ s'est offert Lui-même. Ce don d'elle-même, Marie l'accomplit avec élan et joie : *De mon côté je voyais, et l'Esprit qui me conduisait en rendait témoignage à ma conscience, que je n'avais jamais rien fait de si bon cœur, et j'expérimentais que le sacré Verbe Incarné, le Roi et Monarque de toutes les nations, aimait et agréait ma donation.* Dans ce texte relativement court, nous remarquons plusieurs éléments qui nous rapprochent du mystère pascal : l'offrande pour accomplir la volonté du Père, le souci de toutes les nations et l'action de l'Esprit Saint.

L'embarquement eut lieu le 4 mai 1639 au port de Dieppe. La traversée fut pénible : *Tout le temps que dura la traversée de la mer me fut intensément et actuellement un continuel sacrifice, m'offrant nuit et jour dans les périls continuels en holocauste à mon divin et céleste Epoux.* En plus des dangers des corsaires, d'une tempête en mer, d'un iceberg qui frôla le navire, de navigation au milieu de rochers, Marie avoue : *Je pensai mourir de soif : les eaux douces s'étant gâtées dès la rade, et mon estomac ne pouvant porter les boissons fortes, cela me faisait un mal qui me travaillait beaucoup ; je ne dormis point presque toute la traversée. Je pâtais un mal de tête extrême que, sans mourir, il ne se pouvait davantage. Et*

cependant mon esprit et mon cœur possédaient une paix très grande dans l'union de mon souverain et unique Bien.

Au lendemain de leur arrivée à Québec, les Sœurs sont conduites par les Pères Jésuites au village des Sauvages, nos très chers frères. Là, nous reçûmes des consolations très grandes, les entendant chanter les louanges de Dieu. Combien nous étions ravies de nous voir parmi nos bons néophytes, qui de leur côté, étaient ravis de nous voir. Ainsi, Marie fut tôt mise en présence de la réalisation de la demande du Christ ressuscité, « Allez par le monde entier proclamer la Bonne Nouvelle à toutes les créatures (Luc 16,16).

Marie a passé presque quarante ans au Canada, suivant de près le Christ qui le Jeudi Saint a lavé les pieds de ses disciples. Marie, de son côté, va se montrer réellement au service de tous, comme le témoignent celles qui l'ont observée pendant sa vie canadienne : On l'a vue dans les premières charges de Supérieure, d'Assistante, de Dépositaire, de Maîtresse des Novices, et dans les plus bas emplois de la lingerie, de la couturerie, de la boulangerie et autres semblable. Elle était toujours la première levée, s'étant chargée de sonner elle-même le réveil... Elle ne manquait point de retenir ses semaines pour balayer le Monastère, laver la vaisselle, servir à table, laver la lessive et souvent suppléer à celle qu'elle en dispensait ou qui par incommodité ne s'en pouvaient acquitter...

En raison des grands froids, les sœurs étaient réunies pour leur travail dans une grande salle chauffée au feu de bois. Au vu et su de tout le monde, Marie faisait les comptes, rédigeait ses lettres, ou travaillait à l'ornement des églises par de la broderie ou de la peinture. Tous ces travaux exigeaient une grande attention. Et pourtant, Marie se laissait interrompre à loisir lorsqu'on avait besoin de ses services. On l'a vue non sans étonnement quitter jusqu'à plus de vingt fois dans une matinée ses ouvrages de peintures, étant appelée pour satisfaire aux devoirs de sa charge de Supérieure ou de Dépositaire, avec un visage toujours égal et sans se rebuter en aucune manière ou dire une seule parole de plainte ou de chagrin, et elle faisait de même quand elle travaillait à ses écritures et aux autres emplois qui demandaient une particulière application. Elle prenait toujours pour elle ce qu'il y avait de plus pénible dans le travail. Elle veillait pour ses sœurs et travaillait durant leur repos, car elle les envoyait coucher et prenait le soin d'éteindre tous les feux, qui était le travail le plus pénible de la maison, parce que le froid étant extrême dans le Canada, on est obligé d'entretenir un très grand feu avec quantité de bûches aussi grosses que des arbres entiers.

Les humiliations

Les premières souffrances du Christ dans sa Passion furent morales : humiliations, fausses accusations, trahison, fuite de ses disciples. Comment Marie de l'Incarnation a-t-elle vécu cette part de la Passion du Christ ? Marie se rappelle la rude préparation qu'elle a subie au service de son beau-frère et s'en explique à son fils : Pour les croix que j'avais à souffrir chez mon frère, outre ce que je vous en ai dit en général, je vous dirai que, comme j'y ai été une partie des années dans un état de grande humiliation, le diable qui ne dort jamais m'y a livré de grandes tentations, surtout lorsque Dieu retirait son secours et sa grâce sensible ; car en ces temps, tout m'était pesant à un point que je ne puis exprimer, de sorte que si Dieu ne m'eût assistée par un secret ressort de sa bonté, je n'aurais pu subsister ; mais Il me faisait la grâce de tout faire et de tout souffrir comme dans les temps de la bonace, et il me fallait

passer par toutes ces épreuves qui m'ont extrêmement servie. Car je vois et j'expérimente que tous les états, épreuves, travaux, et enfin tout ce qui s'est passé chez mon frère à mon égard, c'était une disposition pour me former pour le Canada.

Dès son arrivée au Canada, les visions prémonitoires commencent à se réaliser : Marie, qui dans sa vie tourangelle, avait été tellement favorisée des grâces de présence et de réconfort de la part du Christ et de son Esprit commence à connaître une solitude et une inquiétude profondes. *Dans l'abord, cela commença par le changement de cette paix qu'il me donna durant la navigation : paix intense et profonde, quoiqu'en moi éloignée de moi pour sa subtilité. Je l'expérimentais en une région si éloignée, qui est une chose très pénible à la nature et crucifiante à l'esprit humain. Mais cette croix, par l'acquiescement de l'âme, s'est rendue volontaire.*

La perte de la paix n'était que le prélude d'une longue période plus douloureuse encore. Il y eut l'action de Dieu, bien sûr, mais peut-être aussi une certaine dépression, due à la tension du départ, aux souffrances de la traversée, à l'exiguïté des lieux où les Sœurs se trouvaient entassées les unes sur les autres, aux privations de nourriture, au bruit continu en raison de la présence des « séminaristes » dans la deuxième pièce de la maison, au climat d'une rudesse inconnue en France.

De cet état, j'entrais dans un autre bien plus crucifiant. Ce fut que je me vis, ce me semblait, dépouillée de tous les dons et grâces que Dieu avait mis en moi, de tous les talents intérieurs et extérieurs qu'il m'avait donnés ; je perdais la confiance en qui que ce fût, et les personnes les plus saintes et celles avec lesquelles j'avais le plus d'entretien étaient celles d'où je tirais les plus grands sujets de croix, Dieu permettant qu'elles eussent des tentations d'aversion continuelle contre moi, comme depuis elles me l'ont déclaré (entre autres, la Mère Marie de Saint Joseph...) Je me voyais, en mon estimative, la plus basse et ravalée et digne de mépris qui fût au monde, et, en ce sentiment, je ne pouvais me lasser d'admirer la bonté, douceur et humilité de mes Sœurs de vouloir bien dépendre de moi et de me souffrir. Parfois un rayon de lumière illuminait mon âme et l'embrasait d'amour..., mais cela se passait bientôt et servait à l'augmentation de ma croix, car je passais d'un abîme de lumière et d'amour en un abîme d'obscurité et de ténèbres douloureuses, me voyant comme plongée dans un enfer.

Ce qui nous surprend, c'est que Marie, tout en subissant ces croix intérieures, ne laisse rien transparaître à l'extérieur. Bien au contraire, *j'écoutais mes sœurs avec respect ; néanmoins je me faisais violence en ce temps de récréation pour éviter la singularité. Dans les autres fonctions de ma charge, j'agissais librement ; j'avais l'esprit libre pour l'étude des langues, tout cela compatissant à l'état intérieur que je portais. Je n'ai point su qu'aucune s'aperçusse de ce que je souffrais...*

Dans une lettre à son fils, Marie revient sur ses souffrances intérieures : *Ne croyez pas que, quand vous me demandez ce que j'endure et que je n'omette rien, je vous parle de la disette des choses temporelles, de la pauvreté du vivre, de la privation de toutes les choses qui peuvent consoler les sens, des peines qui peuvent les affliger, des contradictions et des adversités et des choses semblables ; non, tout cela est doux et l'on n'y pense pas, quoiqu'il soit sans fin... Ce ne sont donc pas ces choses-là qui font souffrir, mais c'est une certaine*

conduite de Dieu sur l'âme qui est plus pénible à la nature que les tortures et les gênes. (Jamet III, pp. 318-320).

Elle raconte un incident qui lui a beaucoup coûté : il s'agissait de l'emplacement du futur Monastère : Marie avait son idée sur le sujet, fondée sur une parole intérieure du Seigneur. Elle se trouvait sur les lieux avec Madame de la Peltrie, des Pères Jésuites et quelques-unes de ses Sœurs. Non seulement son avis sur l'opportunité de l'emplacement ne fut pas reçu, mais on se moqua ouvertement de sa proposition. *Il arriva une occasion qui, dans son effet et en sa cause, me pouvait donner une grande humiliation ; et en effet, je la portai ; et cette humiliation me devait être d'autant plus sensible qu'elle me venait, dans l'apparence humaine, de personnes de vertu et que j'avais obligées en toutes occasions. Dieu permit qu'il s'y rencontrât des circonstances capables de me plus humilier que chose aucune qui me fût arrivée. J'ai su tout ce qui s'était passé en l'affaire dont il était question. Je n'en dis pas un mot pour m'excuser, et Notre-Seigneur me fit la grâce que je n'eusse point de sentiments imparfaits contre aucune de ces personnes-là... Auparavant que cette chose arrivât, Notre-Seigneur m'avait fait connaître qu'Il voulait de moi la chose de laquelle il était question et à laquelle on s'opposait. Je n'en parlai à personne, demeurant en ma paix et tranquillité, tout comme si je n'eusse eu toutes les satisfactions imaginables. Je ne doutais point de la volonté de Dieu ni qu'elle s'accomplirait en son temps, comme, en effet, elle arriva et comme la divine Majesté me l'avait signifiée.* En effet, les circonstances montrèrent que l'avis de Marie était le meilleur et on finit par se rallier à sa suggestions sur l'emplacement du Monastère. Mais ici encore, Marie était entrée dans l'imitation du Christ humilié. Celui que l'on n'a pas cru, Celui dont on s'était moqué, car, selon Dom Claude Martin, *on rejeta bien loin sa pensée, même avec quelque sorte de mépris.* (Vie, p. 488).

Epreuves supportées avec amour

Devant l'opposition et les difficultés sans nombres que lui a valu la fondation au Canada, mais aussi le travail d'union entre sœurs de différentes congrégations ursulines, Marie avoue, dans une lettre à son confesseur de jadis, le Père Raymond de Saint Bernard, *Puisque vous le désirez, je vous dirai qu'il m'a fallu un grand courage pour porter toutes les croix qui se sont présentés en notre établissement...; Je vous le répète, il ne me serait pas possible d'exprimer combien j'ai souffert, et quand je pourrais le faire, la charité que je dois à mon prochain ne me le permet pas* (Jamet IV, p.102). Dom Claude, d'ailleurs, précise dans sa biographie que ce ne sont pas les sœurs de sa communauté qui lui ont été à charge, mais plutôt des personnes de l'extérieur.

L'adhésion de Marie à la volonté de Dieu en des circonstances difficiles est particulièrement frappante lors de l'incendie qui brûla le monastère en décembre 1650. *Je me sentais intimement unie à l'Esprit et à la main qui permettait et qui faisait en nous cette circoncision, comme étant une même chose avec sa très sainte volonté...tout le fond de mon âme était nageant par un amour de complaisance dans cette sainte volonté de Dieu, sans examiner rien que de me complaire en ce que son dessein avait été accompli par notre anéantissement, et surtout à mon égard, parce que j'avais fais bâtir cette maison et eu de grands travaux pour arriver à la mettre en l'état qu'elle était et souffert de grandes contradictions.*

Souffrances apostoliques

Marie a voulu prendre sur elle les intérêts de son Epoux pour le salut du monde, acquis par l'effusion de son Sang. En effet, avant même de quitter la France, elle avait écrit à Dom Raymond de Saint Bernard : *Mon âme s'occupe à contempler ces âmes qui n'aiment point Celui qui est infiniment aimable. J'ai fort présent ce passage de Saint Paul : « Que Jésus-Christ est mort pour tous », et je vois avec une extrême douleur que tous ne vivent pas encore, et que tant d'âmes sont plongées dans la mort... J'entre dans les intérêts de mon Jésus qui a répandu son Sang pour ces âmes et je les demanderai sans cesse au Père Eternel, afin qu'un jour elles participent au bienfait de notre rédemption.* (Jamet pp.51-52).

Quelques incidents qui mirent gravement en péril le progrès de l'Évangile au Canada lui furent particulièrement douloureux à supporter. L'hostilité entre tribus indiennes, et en particulier les attaques des Iroquois contre les Hurons et autres tribus allaient mettre Marie à l'épreuve : *En effet, cette affection m'a donné de grandes croix ; et les plus affligeantes que j'ai souffertes depuis quinze ans que j'ai l'honneur d'habiter cette nouvelle Eglise, et depuis que j'ai été mise au monde, ont été au sujet de nos néophytes algonquins, montagnais et hurons, qui depuis dix ans ont été la proie de leurs ennemis.* Ainsi, Marie participe à la souffrance du Fils de Dieu, prévoyant pour ses apôtres et disciples de grandes persécutions. *Dans cette année-là (1649), j'eus de grandes croix à cause de la persécution des Iroquois qu'ils faisaient souffrir à l'Eglise. Comme j'entrais dans les intérêts de mon divin Epoux, le détriment de son Eglise me crucifiait intérieurement. Ce fut en ce temps-là que les Révérends Pères de Brébœuf, Garnier et Lalemant furent brûlés et massacrés avec leur troupeau ; Ah ! que ce coup me fut extrême ! C'était une chose la plus pitoyable qu'aucun qui fut encore arrivée en cette nouvelle Eglise. Les Révérends Pères qui étaient demeurés vivs avaient plus souffert que ceux qui étaient morts.*

Pardon et réconciliation

Une forme de participation privilégiée à la Passion du Christ fut pour Marie celle de vivre effectivement le pardon. A l'imitation du Christ, qui n'était qu'amour, même pendant les souffrances de sa Passion, et qui pardonnait à ses bourreaux, Marie écrit : *S'Il a dit : « Faites du bien à ceux qui vous font du mal », c'est une loi qu'il me semble qu'il a écrite dans mon cœur avec une efficacité toute d'amour : ce que j'expérimente dans les occasions, non point en me mortifiant, mais par une pente et inclination qui me porte là, en vertu de l'impression de la maxime de mon divin Epoux. Comme ayant eu diverses affaires depuis que je suis en Canada, et par conséquent à traiter avec des personnes de diverses conditions, il s'est rencontré plusieurs affaires épineuses ; ces divines maximes ont été ma force et mon soutien.*

A la fin de la Relation de 1654, elle note ce qui est sa pratique habituelle : *une grande patience dans les croix et une pente et une inclination entière à la paix et bénignité avec tout le monde ; un doux empressement intérieur de bienveillance pour ceux de qui on a été offensé, de qui l'on recherche avec adresse les approches pour, sans faire semblant de rien, les traiter d'amour, et par parole ou quelques services ou d'un bon visage, ou autre choses capables de gagner le cœur et leur faire voir que l'on n'a rien contre eux ; enfin, une aversion entière à l'esprit d'indignation, pour ne garder aucun sentiment des injures et torts qu'on reçoit du prochain.*

Marie était exemplaire dans le pardon des injures, ou plutôt dans une manière d’agir qui semblait qu’elle n’ait même pas ressenti d’injures. Au Québec, la pauvreté du Monastère était telle quelle dût souvent emprunter ou faire attendre ses créanciers. Ceux-ci n’avaient pas toujours la patience souhaitée ! Un jour, une de ses religieuses, témoin d’une scène au parloir, lui dit, « *Vous ne voyez pas comment cette personne vous traite et les injures qu’elle vous dit ?* » Marie répondit : « *Je ne me souviens pas avoir été injuriée* ».

Un témoin entre tous fut Madame de la Peltrie : elle avait causé un réel tort au Monastère en se retirant sur un coup de tête à une autre mission, emportant ses meubles, son argent et tout ce qu’elle avait donné. Elle revint définitivement à Québec peu de temps après. Voici les termes avec lesquels Marie excuse la fondatrice : *Vous dire que notre bonne fondatrice a tort, je ne le puis selon Dieu, car d’un côté, je vois qu’elle n’a pas le moyen de nous assister, étant séparée de nous, et son bien n’étant pas suffisant pour l’entretenir dans les voyages qu’elle fait. D’ailleurs, comme elle retourne dans le siècle, il est juste qu’elle soit accommodée selon ses qualités, et ainsi nous n’avons nul sujet de nous plaindre si elle retire ses meubles ; et enfin, elle a tant de piété et de crainte de Dieu que je ne puis douter que ses intentions ne soient bonnes et saintes.* (Jamet III, p. 300, lettre du 29.09.1643 à Melle de Luynes).

Or, Dom Claude écrivait du vivant de sa mère aux religieuses du Québec et à Madame de la Peltrie, afin d’être renseigné sur les manières de faire, les qualités et les vertus de sa mère. Voici la réponse de Madame de la Peltrie, forte de son expérience personnelle : *La pratique des exemples de notre bon Sauveur, c’est ce que je prise le plus dans notre chère Mère, puisqu’elle s’y rend si fidèle. Et puisque vous le désirez, je vous en dirai quelque chose par avance pour votre consolation : Elle a un grand amour pour les personnes qui lui font du déplaisir ; elle leur rend beaucoup de services, et elle les supporte avec amour et charité* (Oury, Correspondance, p. 996).

Marie de l’Incarnation sut détailler concrètement et avec réalisme des points qui en disent long sur ses efforts constants de pardon et de réconciliation. En voici parmi les plus probants :

** Veiller sur son esprit et sur son cœur pour ne point se laisser surprendre à dire des paroles plaintives et exagérantes, lorsqu’on pense être ou qu’on est en effet offensé, choqué, rebuté et humilié, soit de paroles soit par des actions.*

** S’exercer à une pieuse et charitable affection envers ceux envers qui l’on a de l’antipathie naturelle ; prendre innocemment leurs actions et juger de leurs intentions selon l’ordre de la charité.*

** S’exercer à un esprit de patience envers le prochain, selon les maximes prescrites dans l’Evangile.*

** Travailler tout de bon à la douceur intérieure et extérieure et à la mansuétude et humilité de cœur, conformément à l’Evangile.*

Toutefois, les souffrances endurées par Marie ne doivent pas nous faire oublier que le Mystère Pascal se termine par la joie de la Résurrection. Pour Marie, il s’agit de la joie d’accomplir la mission du Christ, celle qu’Il a confiée à ses Apôtres le soir de Pâques.

Joies pascales

Avec joie et entrain, Marie et ses sœurs se mettent à accueillir les enfants « sauvages » dans leur petite maison de deux pièces, et à recevoir les visiteurs. Avec ardeur, Marie relate les progrès de l'évangélisation parmi ses petites protégées. *Il me serait impossible de vous dire la consolation qu'a reçue mon esprit d'avoir eu le bonheur de voir cette semaine tant d'âmes qui ont reçu le saint baptême et que Notre Seigneur nous ait fait ce bien qu'elles aient été instruites en notre petite chapelle. Aujourd'hui notre joie a recommencé lorsque nous avons vu chez nous les filles et les femmes chrétiennes qui doivent partir pour suivre leurs parents à la chasse (Jamet III, p. 157).*

Elle note aussi, *Nous avions plusieurs séminaristes sédentaires et des passagères qui nous étaient données pour les disposer au baptême et autres sacrements. Les Sauvages sont très sales et leurs boucanages les rendent de mauvaise odeur, outre qu'ils ne se servent pas de linge. Tout cela ne nous était point à dégoût, au contraire, c'était à l'envie à qui dégraisserait nos chères séminaristes lorsqu'on nous les donnait. Notre Seigneur nous a toujours conservé cette grâce, que nous avons trouvée être nos délices, parmi ces chères âmes rachetées du Sang de Jésus-Christ, e nous n'y trouvions rien que d'agréable.*

Lors de sa rencontre avec les disciples d'Emmaüs le soir de Pâques, Jésus s'approche, demande la cause de leur tristesse et les écoute avec patience, avant de leur expliquer les Ecritures. A l'exemple du Christ, Marie, de son côté, avait un don extraordinaire d'écoute. Dom Claude abonde sur cette qualité et cette disponibilité : *Elle ne savait ce que c'était que d'interrompre les discours de ceux qui lui parlaient ; elles les écoutait paisiblement, et, avec une douce gravité, quand ils avaient cessé de parler, elle faisait ses réponses en peu de mots ,mais qui disaient beaucoup. Si on l'interrompait, elle ne s'opiniâtrait point à parler et n'élevait ou fortifiait point sa voix comme pour l'emporter et couvrir celle de la personne qui parlait, mais elle s'arrêtait tout court ; avec une modestie édifiante, elle lui donnait encore le loisir de dire tout ce qu'elle voulait.*

Quelque pressée et accablée d'affaires qu'elle fût,...lorsqu'on allait la trouver, elle quittait aussitôt ce qu'elle faisait, même les écritures, pour pressées qu'elles fussent. Et elle écoutait les personnes avec autant de tranquillité que si elle n'avait eu autre chose à faire qu'à les contenter, leur donnant tout le temps quelles désiraient de parler et de dire leurs pensées.

Ainsi, l'amour de Marie pour son Sauveur nous inspire dans nos difficultés et dans nos joies, mais aussi dans nos tâches quotidiennes, quelles soient matérielles, éducatives, familiales ou professionnelles. Toutes ses tâches, Marie les a portées en imitation de Celui qui était son grand amour et dont elle se savait mystérieusement aimée. Surtout, elle a suivi son Sauveur de près dans les peines du Calvaire et dans les joies de Pâques, dans le pardon et la réconciliation, dans l'écoute attentive qui précède l'annonce de la Bonne Nouvelle, comme le Christ sur le chemin d'Emmaüs.

Marie Seynaeve, OSU